

# Editorial, Abdellatif Chaouite

**S**aluons d'abord ce « printemps » qui, de l'autre côté de la Méditerranée, est venu rappeler au monde l'élan de sa « mondialité ». Ici ou ailleurs, il est de même exigence : dignité, justice et solidarité. Comme tout printemps, celui-ci présente un visage jeune mais son humus est de longue mémoire : les plus âgés y marquent leurs traces, réclamant la veille une retraite digne, et aujourd'hui, notamment dans le cadre du collectif « Justice et Dignité pour les Chibani-a-s », l'arrêt des contrôles abusifs des séjours des vieux immigrés dans les foyers et autres résidences sociales.

Ces dernières décennies, le chantier social du vieillissement de la population fut l'objet de bouleversements importants (réformes et luttes pour une reconnaissance plus juste de la place des personnes âgées dans la société). Dans ce cadre, les conditions du vieillissement d'une partie (dite « immigrée ») de cette population, y révélèrent leurs spécificités. Longtemps, l'attention à ces conditions fut focalisée d'abord par les hommes vieillissant « sans famille » dans les résidences sociales (une réalité toujours d'actualité mais aussi sans doute un des résidus du tropisme de l'« immigration du travail »). Aujourd'hui ce sont les femmes immigrées, vieillissant seules (il en existe) ou en famille qui interrogent.

Certes, en termes d'âge, ces femmes sont sensiblement plus jeunes que les hommes (encore que le retard pris sur les solutions à apporter aux conditions du vieillissement des hommes contribue à masquer l'avancée dans l'âge des femmes). Cependant, ce vieillissement pose d'ores et déjà des questions tout aussi cruciales : précarité importante, difficultés linguistiques, invisibilité des parcours de logement suite à un veuvage, difficultés d'accès aux droits et aux soins, isolement plus important en cas d'éloignement des enfants, etc. Un des rares diagnostics, réalisé en 2005 dans la région PACA par Adeus groupe Reflex, alertait que « La question des femmes âgées immigrées est une problématique qui reste très peu abordée, tant au niveau social qu'au niveau gérontologique. Au niveau local, certains opérateurs associatifs commencent à prendre conscience de l'importance de ce public, sans mener d'actions spécifiques mais en l'intégrant aux actions [...] en direction soit des femmes âgées soit des migrants âgés ». Ce constat est malheureusement toujours d'actualité.

L'Association des Retraités Marocains de France (ARMF), en partenariat avec d'autres associations de la région Rhône-Alpes et avec le soutien des autorités locales et marocaines ont organisé à Grenoble, en octobre 2010, le colloque *Le vieillissement des femmes maghrébines immigrées en France. Réalités et perspectives*. L'essentiel des contributions au dossier de ce numéro est issu de cette journée. Une des originalités de cette initiative, c'est de mettre l'accent sur la responsabilité sociale du vieillissement des immigré(e)s qui doit être à partagée par les pays de résidence et d'origine comme le furent les fruits de leur travail.

A l'heure de la cohésion sociale et de la promotion de la diversité, des luttes contre les discriminations ethniques, genre et âge, et pour la dignité des uns et des autres où que leurs trajectoires les aient conduites et fait vieillir, ce n'est que justice que d'accorder à ce chantier non seulement l'attention qu'il mérite mais le volontarisme qu'il appelle. Les générations d'aujourd'hui y sont sensibles : elles s'y reflètent comme l'aune de leur propre place dans les sociétés d'immigration et d'émigration. ■